



CERTIFICAT D'ENGAGEMENT DE REMISE EN ÉTAT DE L'EMPLACEMENT LORS DU DÉMONTAGE

Date limite le 29 Juillet 2021

Formulaire à retourner à :
epsecurite.technique@reedexpo.fr

PARALLELEMENT A CET ENVOI, N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE IMPERATIVEMENT VOTRE PROJET DE VOTRE STAND A LA SOCIETE DECOPLUS w.decoplus@free.fr, pour lequel, après contrôle du respect des règles d'architecture dans leur ensemble, vous recevrez un « bon pour accord » pour le montage du (des) stand(s) cité(s) ci-dessous.

Raison sociale : N° Stand :

Responsable :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : Fax :

Email :

L'INSTALLATION DE NOTRE STAND SERA ASSURÉE PAR

Nous-mêmes Un décorateur

Coordonnées du décorateur :

Société : Responsable :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : Mobile (obligatoire) :

Fax : Email :

IMPORTANT

Conformément aux règles d'architecture des stands et à l'article 12 du Règlement Général,

Je soussignée M. – Mme – Mlle de la société m'engage à restituer l'emplacement du (des) stand(s) dans leur(s) état(s) initial(aux) et exempt(s) de tout détritrus (moquette, gravas, adhésifs, agrafes, structures, etc...) et de ne commencer le démontage qu'à partir de la fermeture du salon.

J'ai bien noté que le non respect de ce Règlement entraînera une facturation supplémentaire.

Nota : Sans retour de ce formulaire de votre part après le 29 juillet 2021, votre engagement à respecter l'entière réglementation du salon sera ferme et définitif.

Date :

Nom :

Signature :

Cachet de la société :